

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université ».

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH;

ARRETE 201/002 du 2 février 2016 portant délégation de signature du Président de la Communauté d'universités et établissements heSam Université

Article 1 :

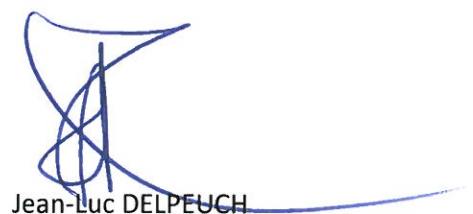
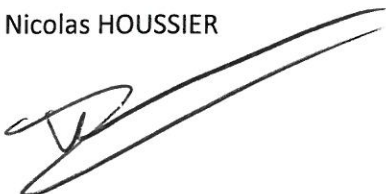
Monsieur Nicolas HOUSSIER, Chargé des affaires financières reçoit délégation pour certification du service fait.

Article 2 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Visa pour acceptation

Nicolas HOUSSIER



Jean-Luc DELPEUCH